

Ministère  
du Commerce  
et des  
Travaux publics.

Paris, le 10 Décembre 1833

Comptabilité  
Générale.

2. Bureau.

Monsieur, en réponse à l'invitation que je vous faisais, par ma lettre du 12. y <sup>h<sup>o</sup></sup> 2<sup>o</sup>, de me donner un aperçu de la situation financière de l'Académie de France à Rome, pour l'exercice courant, vous m'annoncez, dans votre Dépêche du 16. 9<sup>h<sup>o</sup></sup> dernier, que les Sommes prises jusqu'alors chez le Banquier Corlonia, y compris les 6,553<sup>fr</sup> qui restaient en caisse au 1<sup>er</sup> Janvier 1833, s'élèvent à 88,000<sup>fr</sup>.

Je presume, dès-lors, que vous avez déjà tiré sur lui au delà des Sommes ordonnées à cette époque pour les dépenses de 1833.

Quoiqu'il en soit, le Banquier Corlonia aura été très-prochainement en mesure de se rembourser de ses avances, au moyen d'une dernière ordonnance de 28,000<sup>fr</sup> que j'ai expédiée le 20. 7<sup>h<sup>o</sup></sup> dernier, et qui porte à 96,000. le montant des Sommes mises à votre disposition pour 1833.

Adjutant à ces . . . . .	96,000 <sup>fr</sup> 0/100
les 6,553 de reste en caisse au 1 <sup>er</sup> Janvier, c.	6,553 - "
<hr/>	
Vos ressources se seront élevées à . . . . .	102,553 <sup>fr</sup> 0/100

Je ne pourrai pas faire davantage; la limite de

N. Monsieur Horace Vernet, Directeur de l'Académie Royale de France, à Rome.

de mes crédits s'y oppose).

Je ne puis donc trop vous engager, Monsieur, à faire en sorte d'assurer le service de l'Académie avec ces ressources, pour l'année courante. Je serais si, l'an prochain, je puis porter les allocations à une somme un peu plus élevée que les 96,000<sup>fr</sup>.

Dès les 1<sup>ers</sup> jours de l'année qui va s'ouvrir, j'expédierai une ordonnance d'acompte pour vos dépenses de 1834. J.

Recevez, Monsieur, l'assurance  
de ma Considération,

Le Ministre Secrétaire d'Etat  
Du Commerce et Des Travaux-publiés,

P.S.  
Invitation de faire remettre  
l'indus à M<sup>rs</sup> Talay.

A Paris